

Répétition et incarnation dans l'énonciation

Emmanuelle Prak-Derrington^{1*}

¹ENS de Lyon, ICAR, 15 Parvis René Descartes, 69342 Lyon Cédex 07, France.

Résumé. Pourquoi répéter ? Répéter, c'est ne pas dire autrement, et ce faisant rendre les signes strictement non substituables. Le maintien des signifiants redonne aux signes leur « corps ». Les mots privés de corps sont interchangeables, les signes redevenus entiers voient au contraire se décupler leur potentialités sémantiques et pragmatiques et peuvent assumer d'autres fonctions que celle de représentation. Fonctions expressive, poétique et métalinguistique, bien sûr, mais aussi ludique, humoristique, rituelle, performative... Nous posons que la répétition met au jour l'existence de deux modes de signifier pour le signe biface : d'une part la *signification* ou *mode du signifié* (les signes y sont substituables et sont donnés et reçus comme arbitraires), d'autre part la *signifiante* ou *mode du signifiant* (les signes y sont non-substituables et sont donnés et reçus comme motivés). Nous illustrons notre thèse de la signifiante incarnée de la répétition au moyen de la figure de la reduplication, que nous définissons comme geste verbo-vocal, à mi-chemin entre parole et geste. Nous montrons ensuite comment la triplication (répétition égale ou supérieure à trois) peut faire glisser la parole vers le chant et assumer une fonction incantatoire.

Abstract. The Embodied Significance of Repetition. Why repeat? To repeat is to choose not to say in another way. It is to take the signifiers out of their transparency, and thus return them their "body". Why? Words deprived of body are interchangeable, they are tools which are used above all to transmit information. Signs that have body become whole again, see their semantic and pragmatic potential increased many fold. Repetition allows signs to assume other functions than that of representation: expressive and poetic, but also playful, humorous, ritual, performative, etc. Repetition is the modality of the embodied sign. We pose the need to distinguish two modes of signifying for the sign: either the *signification* (mode of the signified, the signs are substitutable, and that is why they are given and received as arbitrary), or what we call *signifiante* (mode of the signifier, the signs are not substitutable, they are given and received as motivated). We illustrate our thesis of the embodied modality of repetition by means of the figure of reduplication, a universal phenomenon, and show how repetition can assume a performative function.

* emmanuelle.prak-derrington@ens-lyon.fr

Introduction : une problématique transversale

Depuis quelques années, en analyse des textes des discours et dans les études pragmativo-énonciatives¹, les volumes collectifs et numéros de revue consacrés à la répétition se sont multipliés², qui cherchent à cerner ce phénomène langagier omniprésent, cher aux études littéraires et artistiques (la répétition comme principe de composition fondamental), à la tradition rhétorique (les figures de répétition), mais qui, en linguistique, a longtemps été traité dans l'ombre de la reformulation³. La tâche est immense, lorsque l'on considère que tout, dans le langage, peut être répété (phonème, syllabe, lexème, syntagme, énoncé, texte), quel que soit le genre de discours, à l'écrit comme à l'oral.

De fait, la répétition excède le langage, c'est une problématique interdisciplinaire. On imagine mal un sociologue consacrer des recherches à l'adjectif, un psychanalyste interroger l'inconscient tapi dans les anaphores, ou encore un généticien se pencher sur des marqueurs de reformulation – alors que tous et toutes peuvent s'intéresser aux phénomènes de répétition. La répétition est une catégorie « ontologico-linguistique ». Le linguiste qui s'intéresse à elle s'inscrit donc dans un champ de recherches démesurément ouvert, où la multitude des disciplines concernées reflète l'immensité des phénomènes à explorer. La définition unitaire que nous proposons s'est donc nourrie des acquis et réflexions des autres sciences humaines – pour prendre l'exemple de la fonction incantatoire que nous évoquons dans la dernière partie de cet article, nous nous sommes inspirée de l'anthropologie, des études sur les formules sacramentelles, et des études sur la magie, pour éclairer différemment la notion de performativité.

Notre thèse est la suivante : répéter, c'est mettre en avant les signifiants, et ainsi redonner aux signes leur « corps ». Chaque signifiant, dès lors qu'il existe en soi et pour soi en tant que corps singulier, modifie notre perception du langage, et participe pleinement à la construction du sens. Dans les sciences cognitives, le concept de « cognition incarnée » s'est aujourd'hui développé pour désigner le fait que le corps participe activement aux processus mentaux et à l'acquisition des savoirs. La cognition incarnée rompt avec le « dualisme » cartésien selon lequel l'esprit et le corps sont distincts. La répétition verbale, rompt avec un autre dualisme, celui du signe biface saussurien. Le signe répété redevient entier et décuple les potentialités du langage.

Nous procéderons en trois temps : nous exposerons tout d'abord notre cadre théorique et la fondamentale dualité de la répétition (dire autrement ou bien à l'identique). Nous montrerons que cette dualité met au jour deux modes d'utilisation du signe verbal, la signifiante et la signification. Nous illustrerons la manière dont les signes incarnés assument des fonctions non-informatives et importent la corporéité dans l'énonciation à l'aide de deux formes opposées de répétition : celle, extrêmement banale, de la réduplication, et l'autre, exceptionnelle, de l'incantation.

1. Cadre théorique : quelles répétitions ?

1.1 L'oubliée de la pragmatique : la répétition indexicale

La répétition est protéiforme, elle est cosmologique dans l'alternance des jours des saisons, biologique dans les battements du cœur et la respiration, anthropologique dans l'organisation sociale et culturelle... Et cette mobilité fondamentale se retrouve dans le langage :

- When parrots do it, it's *parrotting*.
- When advertisers do it, it's *reinforcement*.
- When children do it, it's *imitation*.
- When brain-damaged people do it, it's *perseveration* or *echolalia*.
- When dis-fluent people do it, it's *stuttering* or *stammering*.
- When orators do it, it's *epizeuxis*, *ploce*, *anadiplosis*, *polyptoton* or *antimetabole*.
- When novelists do it, it's *cohesion*.
- When poets do it, it's *alliteration*, *chiming*, *rhyme*, or *parallelism*.

When priests do it, it's *ritual*.
 When sounds do it, it's *geminatio*.
 When morphemes do it, it's *reduplication*.
 When phrases do it, it's *copying*.
 When conversations do it, it's *reiteration*.
 (Aitchinson 1994,15, nous soulignons)

La répétition verbale se voit ainsi dotée d'une désignation particulière, mais aussi d'une évaluation, neutre, positive ou négative suivant quand, comment, et par qui elle est utilisée. Ce fait est sans doute unique dans le langage. S'agit-il d'acquisition ou bien de pathologie du langage, s'agit-il de rhétorique, de religion, de politique ou de littérature, s'agit-il de linguistique, et dans ce cas, de quel domaine de la linguistique ? Peut-on imaginer un vocable différent pour dire la métaphore, suivant qu'elle porte sur des noms ou des verbes, suivant qu'elle est utilisée en poésie ou bien dans les romans, par des vieillards ou bien par des enfants ? C'est pourtant bel et bien ce qui se passe avec la répétition. Cette profusion dans la désignation témoigne d'abord de la difficulté à saisir, sans le fragmenter et sans l'émettre, un phénomène à ce point omniprésent, mais surtout de *l'impossibilité à l'appréhender en soi et pour soi*. La répétition n'existe qu'en tant qu'elle « s'ajoute » à un phénomène singulier, et n'acquiert donc jamais de valeur autrement qu'en contexte. Elle partage ainsi, avec les marqueurs indexicaux, l'exigence de prendre en compte les locuteurs et la situation d'énonciation, les circonstances de sa profération, pour pouvoir être interprétée. Elle nous fait ainsi passer d'une conception informationnelle et référentielle du langage (on parle pour dire quelque chose), à une conception résolument pragmatique de l'énonciation (on répète pour faire signe vers quelque chose). La diversité des fonctions que les répétitions assument dans les interactions orales a déjà été largement étudiée (voir note 1), nous nous sommes concentrée sur les auto-répétitions à l'écrit.

1.2 Répétition substitutive vs répétition exacte

Nous ne reviendrons pas sur la distinction entre les formes de reprise inscrites en langue (redondance) et celles relevant du discours (Rey-Debove 1978a, Richard 2000 : 20-23), mais sur les liens entre répétition et reformulation. L'abondance des formes hybrides accrédite le plus souvent la thèse d'un continuum des formes en *re-* :

Toute répétition est reprise, toute reformulation aussi, d'une autre façon. Il faut commencer par poser une frontière entre la répétition [...] et la reformulation [...]. Toutefois, il est encore plus nécessaire d'en montrer la relativité. (Magri-Mourgues et Rabatel 2015 : 9)

Les frontières entre les deux procédés de la reformulation et de la répétition sont **déclarées** « fragiles » (Magri-Mourgues et Rabatel 2015 : 10), et graduelle leur opposition. Cette approche, qui insiste sur leur difficile différenciation, est encore plus marquée dans la linguistique des interactions, pour laquelle l'opposition entre répétition *formelle* et répétition *sémantique* ne constitue qu'un critère parmi d'autres mis sur le même plan (Tannen 1987, Aitchinson 1994, Bazzanella 1996). Nous pensons au contraire que c'est de cette opposition que découlent toutes les propriétés, tous les pouvoirs, tous les jeux de la répétition verbale : c'est le recours à la « répétition exacte » qui permet de modifier les rapports entre forme et sens, contenu et expression. Sachant, bien sûr, que la répétition « exacte » ou « à l'identique » est proprement impossible : le seul fait de répéter implique un changement, fût-il uniquement temporel, de la situation d'énonciation. La répétition est toujours « l'autre du même » (Genette 1999).

Nous voyons dans les deux types de reprise la reformulation et la répétition non pas un continuum, mais la manifestation de la dualité du signe linguistique⁴. Répéter autrement (avec des unités verbales différentes) ou bien à l'identique (avec les mêmes unités) c'est choisir de valoriser différemment l'une ou l'autre face du signe. Nous recourons ainsi au

concept d'« opposition participative » développé par Hjelmslev (1972), et posons l'existence de deux ensembles sublogiques, l'un précis, l'autre vague englobant le premier. L'ensemble vague est celui de toutes les répétitions, l'ensemble précis celui des répétitions qui maintiennent à l'identique tout ou partie du signifiant ; la propriété commune ou la « base de comparaison » (Troubetskoï 1967 : 69) est la reprise, la propriété distinctive celle de la possible ou impossible substitution.

Loin d'une logique binaire du « tout blanc ou tout noir », la logique de l'opposition inclusive permet de suspendre le principe de non-contradiction : les vingt-quatre heures d'un *jour* comprennent celles de la *nuit* ; un enfant *âgé* de deux ans est un tout *jeune* enfant, etc. Le concept d'opposition participative rend compte, sur le plan linguistique, de l'identité des contraires (Héraclite) : A n'exclut pas non-A, la répétition est à la fois substitutive et non-substitutive. Quels sont les effets déclenchés par le maintien du signifiant dans l'énonciation ? Pourquoi vouloir maintenir le signe dans sa matérialité ?

1.3 Deux modes de signifier pour le signe biface

1.3.1 Signifiant effacé vs signifiant incarné

Nous disons que la répétition est non-substitutive dès lors que sont maintenus, intégralement ou partiellement, les signes en tant que « corps » singuliers et non-substituables. Car le signifiant est, littéralement, le « corps du signe », en allemand, on oppose d'ailleurs *Zeichenkörper* à *Zeicheninhalt* (le « contenu du signe »). Dire que les signes ont un corps, c'est rappeler que pour les articuler, nous devons mettre en œuvre la langue, les lèvres, les dents, le palais, la luette, le pharynx, le larynx, la glotte, les cordes vocales, etc., autant d'organes qui ont bien d'autres fonctions « moins élevées » que celle de parler. Il suffit d'essayer de prononcer un virelangue (en anglais *tongue twister*, en allemand *Zungenbrecher*, littéralement *casse-langue*) pour se rappeler que la langue est organe avant d'être langage :

- (1) Seize chaises sèchent.
- (2) Tu t'entêtes à tout tenter, tu t'uses et tu te tues à tant t'entêter.

Dans le monde physique, il faut avoir un corps pour exister, comme le dit bien, en anglais, l'opposition étymologique entre *some-body* (quelqu'un) et *no-body* (personne). Les signes ont un corps, corps visible, corps audible, plus rarement tactile à l'ère de la communication virtuelle, mais dans la « langue-instrument », ces corps sont effacés. Un mot au corps transparent est interchangeable, il peut sans dommage être remplacé par d'autres mots qui assument la même fonction référentielle. Tout autres sont les signes répétés, qui deviennent irremplaçables, ou, en termes linguistiques, motivés.

La répétition restitue aux signes leur corps, et nous éloigne ainsi du principe abstrait de l'arbitraire du signe. C'est parce que le signifiant saussurien était désincarné, non pas « son matériel, chose purement physique, mais empreinte psychique de ce son » (Saussure 1916 : 98), qu'il a pu être appréhendé comme arbitraire, réduit à une virtualité au sein du système de la langue :

Dans son essence, [le signifiant] [...] est incorporel, constitué, non par sa substance matérielle, mais uniquement par les différences qui séparent son image acoustique de toutes les autres. (Saussure [1916] 1995: 165)

Le statut subalterne du signifiant se reflète d'ailleurs dans le schéma du signe : la position du signifiant en bas, et celle du signifié en haut, au-dessus, reflète la traditionnelle inégalité ontologique entre la Matière et l'Esprit⁵. Le principe d'arbitraire appréhende les mots comme des outils au service d'une langue-instrument-de-communication, dans laquelle les signes s'effacent devant ce qu'ils représentent. C'est la métaphore de la transparence (Recanati 1979).

Mais à partir du moment où je répète une unité linguistique, j'attire au contraire l'attention sur sa matérialité, je sors le signifiant de son rôle subalterne vis-à-vis du signifié.

1.3.2 Deux modes de signifier pour le signe biface

Promus non-substituables, les signes cessent d'être de simples outils au service de la transmission d'informations et accèdent eux-mêmes à une existence propre. Nous nous sommes contentée d'opposer, dans un premier temps, les deux répétitions : la répétition substitutive et non-substitutive. Et puis nous nous sommes rendu compte que cette opposition ne faisait que révéler au grand jour deux modes d'utilisation du signe qui sous-tendent de manière constitutive toute l'énonciation. De la même façon qu'on peut opposer hétérogénéité montrée (explicite) et hétérogénéité constitutive (implicite), on peut opposer les signes suivant que leur irréductibilité de signe en tant que corps est montrée (répétition *in praesentia*), ou bien constitutive (répétition *in absentia*).

Quel est le point commun entre une onomatopée, un mot-valise, un jeu de mots, une métaphore, une formule de sacrement, un poème, un slogan, un proverbe, un vire-langue etc., avec n'importe quelle figure de répétition ? C'est le fait qu'il est impossible de les remplacer par des mots de même sens, sans que les énoncés perdent, dans le même temps leur fonction principale :

- (3) Le coq fait *Cocorico* !
? Le coq fait *le cri du coq*.
- (4) L'Allemagne que j'*abdore*.
? L'Allemagne que j'*exècre et adore*.
- (5) Macron saisi par *la phobie des glandeurs* ! (*Le Canard enchaîné*, 12.09.2017)
? Macron saisi par *la peur des fainéants*.
- (6) Tout ce que j'ai pu écrire, je l'ai *puisé à l'encre de tes yeux*. (Cabrel)
? Tout ce que j'ai pu écrire, c'est *la couleur noire / la profondeur bleue* (?) de tes yeux qui me l'a inspiré.
- (7) *Je te baptise, au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit.*
? *Te voilà baptisé au nom de la Sainte Trinité.*
- (8) *Sois sage ô ma douleur, et tiens-toi plus tranquille*
Tu réclamais le soir, il descend, le voici. (Baudelaire)
? *Le soir tombe, j'espère que j'aurai moins mal.*
- (9) *Je suis Charlie.*
? *Je suis Charlie-Hebdo.*
- (10) *L'amour fait passer le temps et le temps fait passer l'amour.*
? *Le sentiment amoureux fait passer les jours plus vite et les années qui passent font s'éteindre l'amour.*
- (11) *Un chasseur sachant chasser doit savoir chasser sans son chien.*
? *Un bon chasseur n'a pas besoin de chien.*

Dans tous ces énoncés, la non-substituabilité des signifiants n'est pas agrammaticale à proprement parler ; en cela, elle se distingue des modalités du dire autonymique ou en modalisation autonymique, pour lesquels le « blocage de la synonymie » est absolu (Authiez-Revuz 1995 : 28). La non-substituabilité des signifiants est ici d'ordre pragmatique, plus précisément *figural* : leur saillance est choisie et voulue par le locuteur – excepté pour l'onomatopée et la formule baptismale, qui sont conventionnelles. La figuralité de la répétition peut être ponctuelle, ou bien systématique et sérielle, comme dans

le poème. Remplacer les signifiants équivaut à faire disparaître cette figuralité – à dépouiller les énoncés de ce qui fait leur « densité », leur « portée », et renforce leur « rendement » sémantique et pragmatique (Bonhomme 1998 : 6-7). Nous dirons que la substitution des signifiants fait disparaître tout ou partie de la / des fonction(s) visée(s) par l'énoncé figural. Outre la fonction expressive et appellative, qui sont communes à tous les énoncés sauf en (7), le non-maintien des signifiants fait tout simplement disparaître ce qui n'est autre que leur « raison d'être » : perte de la fonction *mimologique* pour l'onomatopée, *ludique* pour le mot-valise, *humoristique* pour le jeu de mots, *poétique* dans les vers de Baudelaire, le proverbe et le slogan, *rituelle* et *performative* pour le sacrement, *performative* pour le slogan (Prak-Derrington 2017), *articulatoire* pour le vire-langue, etc. Ne pas répéter ces signifiants à l'identique équivaut à priver ces énoncés de leur fonction - et les dépouiller de leur être verbal.

Il apparaît *nécessaire de répéter à l'identique tout ou partie des signifiants pour que le langage assume une fonction essentielle autre que référentielle*. Et inversement : *seuls les messages dénotatifs admettent d'être repris autrement*. La répétition ne sert (presque) jamais à transmettre des informations. Et c'est pour cela même qu'elle ouvre au déploiement des fonctions non-référentielles dans le langage : fonction métalinguistique, poétique, ludique, articulatoire, humoristique, rituelle, performative, etc. La liste n'est pas exhaustive et déborde celles données dans les schémas classiques de la communication (Bühler 1934, Jakobson 1963).

Étant donné qu'il n'est pas possible de parler sans répéter (l'infini du discours se construit à partir d'un inventaire fini de phonèmes, de morphèmes, de lexèmes...), il existe fondamentalement deux mises en œuvre du signe en usage : selon que le signifiant est effacé ou au contraire maintenu dans sa matérialité, selon que les signes possèdent un corps ou sont désincarnés.

Nous opposons désormais la *signification*, qui est *le mode de signifier produit par les signifiés*, à la *signifiante*, qui est *le mode de signifier produit par les signifiants non-substituables*. Dans la signification, les signes sont substituables (« Leur *raisons* d'agir restent obscures, impossible de savoir quelle *motivation* les pousse », « *Lucie* a traversé le jardin, *elle* était pieds-nus »), ils deviennent irremplaçables dans la signifiante, qu'on soit en présence d'une répétition montrée (« Le cœur a ses *raisons* que la *raison* ne connaît point ») ou bien d'une non-substituabilité constitutive (« Vous êtes *mon lion*, superbe et généreux ! »).

Nous nous écartons donc de l'acception habituelle du terme signifiante, en linguistique et en sémiologie, qui est généralement employé au sens large de « propriété de signifier » (Kristeva 1969, Benveniste 1974, Barthes 1982, Siblot 1987). Nous insistons sur le fait que le terme est dérivé à partir du participe présent, au sens actif, « signifiant », et non du participe passé « signifié » au sens passif.

2 La réduplication ou la corporéité oubliée de la répétition

Dans les sciences humaines, l'attention accordée au signifiant est restée longtemps réservée aux études littéraires et à la psychanalyse ; en linguistique, c'est Jakobson qui, le premier, a libéré la part sensorielle du signe de son rôle ancillaire vis-à-vis du signifié en introduisant les fonctions poétique et métalinguistique. Cette dernière fonction a considérablement renouvelé notre conception de l'énonciation, et, grâce aux travaux sur l'autonymie (Rey-Debove 1978b) et la modalisation autonymique (Authiez-Revuz 1995), tout linguiste, en France, est désormais conscient de l'importance de la « matérialité » des signes et de l'omniprésence, dans le langage, de l'« auto-représentation du dire en train de se faire ». La problématique de l'incarnation permet d'éclairer différemment le signifiant dans la fonction poétique (Prak-Derrington 2020)⁶ – et ne coïncide pas non plus avec l'irréductibilité du signe dans la fonction métalinguistique. La répétition excède, en effet, la matérialité d'un dire opaque (le signe autonyme) ou d'un dire opacifié (la modalisation autonymique)⁷,

parce qu'elle renvoie, au-delà des corps des signes, aux corps même des interactants. C'est ce que nous allons montrer avec l'exemple de la reduplication.

2.1 De l'ontogénèse à la reduplication en langue et en discours

La reduplication, c'est le fait de répéter, de manière exacte et à proximité immédiate, une unité linguistique – phonème, syllabe, mot, syntagme, voire énoncé :

(12) *mmm, brrr*

(13) *bobo, dodo*

(14) *c'est pas joli joli / allez allez pleure pas !*

(15) *pas à pas, corps à corps, le fin du fin, le cantique des cantiques, day after day, Auge um Auge Zahn um Zahn (œil pour œil, dent pour dent), etc.*

(16) *Wir schaffen das. Wir schaffen das.* (« Nous y arriverons », A. Merkel, le 31.08.2015)

La reduplication est la forme universelle la plus banale de répétition, on la trouve aussi bien en langue (mais pas en français !) qu'en discours. Elle accompagne l'entrée dans la langue du tout jeune enfant et ne cesse d'être attestée par la suite dans toutes les interactions et dans toutes les conversations. À la croisée de tous les niveaux de l'analyse linguistique, elle a fait l'objet d'innombrables études dans des perspectives très différentes⁸ : de la typologie des langues à la linguistique des interactions, de l'acquisition du langage à, plus récemment, l'énonciation et à la pragmatique, ce dernier plan étant celui sur lequel nous nous situons.

La reduplication s'observe d'abord dans l'ontogénèse. Avant de parler, le bébé passe par une phase de lallation, où il expérimente l'articulation des sons.

Ces premières productions, souvent de type /babababa/, seraient le résultat d'une alternance rythmique entre les mouvements d'ouverture et de fermeture de la bouche [...] et paraissent liées à une prise de conscience phonologique, morphologique et lexicale qui conduit l'enfant à adopter des patrons réguliers (Morgenstern et Michaud 2007, p. 120)

Il y a un plaisir du babil, et ce plaisir de tester les sonances devient aussi le plaisir de l'entrée dans l'interaction. La reduplication appelle la reduplication ! Les bébés redupliquent, les adultes à leur tour redupliquent quand ils s'adressent à eux : *pipi, caca, bobo, dodo, nounou, doudou*, etc. Ce « baby talk » est à la fois conventionnel et iconique, bien que différent dans chaque langue, il prend sa source dans une *motivation échoïque et empathique*. Au fur et à mesure que l'enfant grandit, d'autres reduplications, porteuses d'une autre motivation, vont se développer et l'aider à franchir la barrière de l'arbitraire : ce sont les fameuses onomatopées.

(17) ouah ouah woof (woof) wau wau

(18) vroum vroum zoom zoom brumm brumm

On oublie facilement que les onomatopées, qui apportent dans la langue une *motivation mimologique*, sont très souvent redupliquées. On ne fait pas *toc*, mais bien *toc toc* ou *toc toc toc* pour frapper à la porte, et les pendules non électroniques ne faisaient pas *tac* ou *tic*, mais bien *tic-tac*. Dès lors que le bruit n'est pas soudain ou ponctuel (*Plouf ! Crac ! Boum !*), mais qu'il implique une certaine durée, la syllabe est la plupart du temps redupliquée.

Une fois que l'on sort du langage enfantin et des onomatopées, la reduplication peut dans certaines langues devenir un marqueur grammatical iconique (voir Michaud et Morgenstern 2007, Stolz 2007), c'est même, selon toute vraisemblance, le marqueur iconique le plus répandu (Haiman 1980 : 530). Elle obéit alors à certaines contraintes : elle

se limite au gabarit fixe du redoublement, qu'il soit total (le mot entier est répété) ou partiel (il porte sur une syllabe ou une unité infralexicale), et ses valeurs deviennent invariables et codifiées.

- (19) *adagio* (lentement) *adagio adagio* (très lentement)
 (20) *savare* (jeune homme) *asa-sava-savare* (jeunes hommes, en mantauran, cité in Zeitoun 2007)
 (21) *o-cikipi* (coudre) *o-ciki-cikipi* (coudre souvent, *ibid.*)

La grammaticalisation de la réduplication n'est pas universelle, elle se répartit en fonction des aires géographiques (Stolz *et al.* 2011). En français, en allemand ou en anglais, la réduplication n'appartient pas au code de la langue, elle a une valeur expressive, qui varie suivant les contextes. Elle n'est plus alors limitée au redoublement, et peut d'ailleurs facilement dépasser ce seuil, les cas de triplification (*affreux affreux affreux !*), voire de quadruplication sont fréquents (*si si si si !*), pour les incantations, il n'est pas de limite maximale.

On peut ainsi poser un continuum entre les valeurs aspectuelles grammaticalisées et les valeurs expressives de la réduplication, avec, entre les deux pôles, une « zone grise » qui pose des problèmes d'interprétation (par exemple, le marqueur pragmatique *tiens tiens* vs la répétition *Tiens ! Tiens !*). De manière très intéressante, les études sur la réduplication en discours ont cependant cherché à fournir une explication systématique et à rendre abstraite et désincarnée son expressivité. Nous nous contenterons de mentionner ici des travaux en rapport avec l'énonciation et la problématique de la reformulation.

2.2 Le geste verbo-vocal de la réduplication

2.2.1 Approches verbales

La réduplication n'est pas traitée comme telle dans l'ouvrage de J. Authier-Revuz, où les « figures de la coïncidence : le UN dans la nomination » (1995 : 550-598) sont exprimées le plus souvent par une modalisation autonymique (ex. 22, 23, 24), ou bien, plus rarement, par une répétition associée à de la modalisation autonymique (« X, *je dis X* », « X *je dis bien X* », ex. 25) :

- (22) Ce type, il était à frapper, *y'a pas d'autre mot*, insupportable. (ex. p. 571).
 (23) La campagne s'achève dans un climat passionnel, *je crois que le mot n'est pas trop fort*. (ex. p. 573)
 (24) Ce type, il était *fou à lier, je dis / fou à lier [...]* » (ex. p. 552)
 (25) Il me paraissait aller de soi que, si l'on parlait d'un être qui n'était pas déjà physiquement présent *sous prétexte* qu'il était en cours (*je dis bien « sous prétexte »*) ce dernier devrait, à tout le moins, en être informé. (M. Gentzbittel, Madame Le Proviseur, ex. p. 553)

Tous ces exemples pourraient cependant être dits par la seule figure de la réduplication :

- (22') Ce type, il était à *frapper, à frapper*, insupportable.
 (23') La campagne s'achève dans un climat *passionnel, passionnel*.
 (24') Il était *fou à lier, fou à lier*.
 (25') Il me paraissait aller de soi que, si l'on parlait d'un être qui n'était pas déjà physiquement présent *sous prétexte – sous prétexte !* – qu'il était en cours, ce dernier devrait, à tout le moins, en être informé.

Serait-ce pour autant un fonctionnement comparable ?

Tandis que la glose autonymique signale la manière dont elle doit être interprétée, la réduplication n'explique pas le décalage avec la forme simple. On constate qu'elle peut même assumer des fonctions contradictoires. Dans nos exemples, elle pourrait servir tout autant marquer la coïncidence du dire à lui-même (22', 23' et 24'), que la distance et l'écart (25'). Pour M.-A. Watine (2012), chaque réduplication pourrait être ainsi complétée par

une glose métaénonciative, soit pour confirmer, soit au contraire pour se distancier du dire :

(26) Ce serait une honte, *oui je dis bien* une honte. (cité in Watine 2012)

(27) Je suis assez vieux, je pose les clous, vogue la galère !... salut !... galère ! galère !
vite dit ! (cité in Watine 2013)

Elle propose comme test de rajouter OUI ou NON, entre le dit et le re-dit, pour marquer l'adéquation ou la non-adéquation du mot à la chose, le Un ou le Non-Un de la nomination, et propose de décrire la réduplication comme « une structure à trois étapes : [...] 1. *dire initial* 2. *objection supposée* 3. *confirmation* » (2012 : 154, italique dans le texte).

Mais la réduplication ne s'épuise pas dans une fonction métaénonciative, pas plus d'ailleurs qu'elle ne s'épuise dans l'expression de valeurs aspectuelles d'intensification, de diminution, d'itérativité, de pluralité, etc., qui sont les valeurs grammaticales de la réduplication en langue, qu'on lui attribue traditionnellement en discours quand on veut la gloser. Nous ne nous intéressons ci-après qu'aux réductions sans marqueur de reformulation.

2.2.2 Le « double encodage » de la réduplication

Toutes les études consacrées à la réduplication soulignent le très fort potentiel implicite de la figure. Soient les énoncés :

(28) Félix est parfait, parfait !

(29) Il travaille, travaille !

Comment savoir, hors contexte, ce que veut dire la réduplication prédicative ?

On pourrait parler d'intensification en (29), mais pas en (28), car *parfait* n'est pas graduable. E. Richard maintient cependant l'idée d'une répétition « homogène et prédictible », non parce qu'elle signale une intensification du prédicat, mais parce qu'elle signale toujours un « haut degré de prise en charge énonciative » (Richard 2005 : 65). Mais une telle affirmation ne vaut que si l'énoncé forme une seule courbe prosodique, avec un allongement de la voyelle finale comme marque d'emphase. Il suffit d'ajouter une pause, une hésitation, une rupture avant la réduplication pour indiquer au contraire la distanciation du locuteur d'avec la forme simple.

(28') Il travaille – travaille ? (Haussement de sourcils)

(29') Il travaille ... travaille... (Avec une moue dubitative)

Hors contexte, hors actualisation phonique et gestuelle, il est très difficile de poser une interprétation ! Pourtant, les linguistes qui se sont intéressés à la réduplication en discours ont cherché à la définir en se concentrant uniquement sur sa dimension verbale : morphologique chez Hammer (1997), syntaxique et sémantique chez Floricic et Mignon (2007), syntaxique et énonciative chez Richard (2004, 2005), méta-énonciative et dialogique chez Watine (2012, 2013), etc. Sans que jamais soit abordé frontalement ce qui fait l'essentiel de la réduplication en discours et qui explique son caractère imprévisible : sa dimension vocale et gestuelle.

La liste des commentaires possibles serait théoriquement infinie : « Le but de la répétition est justement de ne pas avoir à faire de tri, *toutes les inférences possibles sont ici convoquées* » (Richard 2004 : 145, nous soulignons). C'est vrai. Tant que l'on ne prend pas en compte les circonstances de la profération. C'est le geste et l'intonation qui portent la réduplication et en permettent l'interprétation. « Il travaille, travaille » pourrait vouloir dire, avec une expression d'incrédulité « Jamais je n'aurais cru cela de lui ! », avec un air consterné « Il va se ruiner la santé s'il continue comme ça ! », avec une mine réjouie « Quel bonheur, depuis le temps que j'attendais qu'il s'y mette ! », etc. La réduplication ne nous

renvoie pas nécessairement au sens de l'unité rédupliquée, mais elle fait toujours signe vers les émotions du locuteur.

Ainsi, si le locuteur n'explique pas par les mots, il ne laisse pas pour autant au destinataire le seul soin d'interpréter. C'est par son inscription dans la corporéité que la réduplication se distingue et signale à l'attention du destinataire, et c'est également cette corporéité qui lui permet d'assumer une très grande variété de fonctions. L'engagement énonciatif dans la réduplication ne se réduit pas à une variation aspectuelle, ni à un commentaire méta-énonciatif, *c'est un engagement affectif qui se manifeste de manière vocale et corporelle*.

Nous définissons la réduplication comme un geste verbo-vocal (Prak-Derrington, à paraître), en nous référant à la théorie du double encodage de Fónagy (1983). Le grand linguiste hongrois pose en effet l'existence de deux niveaux d'encodage pour tout message linguistique : le message primaire, qui est verbal et le message secondaire, qui est vocal. La réduplication est une figure hybride, son implicite verbal fait signe vers un explicite vocal et gestuel. Les gestes ne sont *pas* des unités discrètes, ils renvoient à des émotions indécomposables en signifiants et signifiés, mais qui font naître et surgir chez le récepteur des « associations ». Hétérogénéité des significances. La réduplication ouvre ainsi un espace spécifique et privilégié pour que le « style vocal » (Fónagy) ou « paraverbal » (linguistique des interactions) avec tout ce qu'il comporte de non-intentionnel, d'individualité et de subjectivité non-conscientes puisse se déployer. La réduplication modifie en discours le rapport de prééminence du double encodage entre le message linguistique et le message vocal, en rendant premier, ou du moins tout aussi important, le message vocal et mimogestuel, à charge à chacun-e d'interpréter. Elle mérite ainsi d'être appréhendée comme un marqueur *par excellence* de l'expressivité, aux côtés de l'exclamation et de l'interjection.

La réduplication est la forme la plus rudimentaire de ce que nous appelons la modalité de l'incarnation. Nous allons maintenant présenter une autre manifestation de la répétition, qui n'a plus rien de banal mais s'inscrit dans l'extraordinaire : lorsque la répétition renoue avec la croyance primitive dans le pouvoir du Verbe, et que l'acte locutoire sert une fonction incantatoire.

3. Entre parole et chant, l'incantation

Lorsque la répétition répète une prédication au-delà de trois, elle assume alors une fonction performative – qui se rêve « magique ». Jakobson mentionne d'ailleurs l'existence d'une « fonction magique ou incantatoire » (1963 : 217), mais sans s'y attarder. *Quand répéter, c'est faire ou faire être* (Prak-Derrington 2019, 2020, à paraître). En linguistique, les études sur les énoncés performatifs abondent, mais aucune véritable réflexion n'est développée en ce qui concerne les énoncés magiques, laissés aux disciplines de l'anthropologie et de la sociologie. Les énoncés performatifs et les énoncés magiques ont en commun d'inverser la direction de correspondance entre les mots et la réalité ; ce ne sont plus les mots qui s'adaptent au monde, mais le monde qui s'adapte aux mots (Recanati 1981 : 85). « Que la lumière soit ! » : le pouvoir divin du Verbe est en général rapporté à l'acte de nomination, et toute magie de la parole est d'abord la croyance au pouvoir du nom (« *Nomen est omen* »). Nommer, c'est faire-être ; il faut nommer pour faire exister et inversement, rien n'existe qui n'ait de nom.

Pour le sujet parlant, il y a entre la langue et la réalité adéquation complète : le signe recouvre et commande la réalité ; mieux, il est cette réalité (*nonem omen*, tabous de parole, pouvoir magique du verbe, etc.). (Benveniste 1966 : 52)

Mais il existe aussi, à côté de la magie de la nomination, une magie de la répétition, magie que les études consacrées à la répétition dans le discours politique et religieux ne manquent jamais de souligner (Barry 2000, Magri-Mourgues 2014, Mayaffre 2015, Rabatel 2015) :

Par la vertu de la répétition, on veut faire être le monde, inférant que plus la chose est invoquée, plus elle a de chances de se réaliser, sur le modèle de l'incantation. (Magri-Mourgues et Rabatel 2015)

Chanter, en-chanter : c'est le lien entre langage et musique et, en définitive, langage et magie que l'incantation invite à explorer, un lien qui n'est plus guère visible dans la langue actuelle mais dont garde trace l'étymologie : le mot latin *carmen*, dont est issu le mot chant, désignait à la fois le vers des poètes et l'incantation magique.

Nous posons que le seuil de trois constitue une étape décisive parce qu'il signale l'entrée dans le rythme. « La répétition ne peut engendrer de rythme proprement dit que si elle porte sur plus de deux événements. » (Groupe μ 1977 : 149) C'est un fait qui mérite d'être souligné : à partir de trois répétitions, la parole se rapproche du chant. « La voix humaine est perçue comme étant du chant si elle atteint ou dépasse un certain degré de musicalité, c'est-à-dire de régularité, sinon elle est considérée comme étant de la parole », (Fónagy 1983 : 311). À partir de trois, le langage s'affranchit de la fonction référentielle, que ce soit dans le baby-talk ou encore le pet-talk, lorsqu'il s'agit de mettre en œuvre une « socialité haptique », dans laquelle la triplification accompagne et ponctue le geste de la caresse (Mondémé 2013), ou bien, comme dans l'incantation, pour atteindre, par l'amplification iconique de la voix, le pouvoir d'une parole qui se rêve de « droit divin » (Bourdieu 1982 : 21).

Une répétition tripliquée (qui égale ou dépasse le seuil de trois) excède la « fonction expressive » ou de « gradation ». Nous posons qu'elle tend à assumer une fonction incantatoire, à charge de transformer le dire en faire advenir. La parole magique se veut inaugurale et fondatrice (en latin, *instituere* ne signifie pas seulement *disposer* et *établir*, mais aussi *ériger*, *fonder*, *créer*⁹), elle nous intéresse justement parce qu'elle représente une parole non instituée, qui menace et transgresse l'*ordre du discours* (Foucault 1971) :

[D]ans toute société la production du discours est à la fois contrôlée, sélectionnée, organisée et redistribuée par un certain nombre de procédures qui ont pour rôle d'en conjurer les pouvoirs et les dangers, *d'en maîtriser l'événement aléatoire, d'en esquiver la lourde, la redoutable matérialité.* (Foucault 1971 : 10-11, nous soulignons)

La parole magique échappe à l'ordre du discours et à l'ordre des lois. L'amplification de l'acte locutoire tend à restituer au Verbe sa toute-puissance inaugurale, sa « redoutable matérialité ». En général, cette fonction n'est pas identifiée comme telle, comme nous le montre un exemple très célèbre de triplification (composée de quatre répétitions), tirée de la tragédie *Horace* de Corneille, souvent reprise dans les manuels pour illustrer la figure de l'anaphore rhétorique. La répétition ne porte pas sur un verbe, mais sur l'objet visé par l'acte de langage qui se veut magique, et qui est ici un acte de malédiction. Mais l'anaphore est en général citée sous une forme tronquée et toujours détachée de la prédication (Morier 1998, p. 115 ; Mayaffre 2014 [en ligne], *Wikipedia*, s.v. anaphore rhétorique, etc.).

(30a) *Rome*, l'unique objet de mon ressentiment !
Rome, à qui vient ton bras d'immoler mon amant !
Rome, qui t'a vu naître, et que ton cœur adore !
Rome enfin que je hais parce qu'elle t'honore !
 (Corneille, *Horace IV*, 5, Camille)¹⁰

Mais sous cette forme réduite, la répétition est amputée de sa fonction principale, qui est incantatoire. C'est un peu comme si l'on voulait analyser la référence d'un pronom indépendamment du contexte linguistique antérieur ou postérieur de ce à quoi il renvoie. La quadruple répétition de *Rome* est immédiatement suivie par la profération d'un acte de « magie noire » (Todorov 1973), par lequel Camille appelle de ses vœux l'aide de puissances surnaturelles pour provoquer la destruction et le mal. Et c'est la violence de cet

acte qui légitime la quadruple répétition. La scène est très célèbre et passe pour l'une des plus belles tirades de Corneille, elle est d'ailleurs connue en tant qu'acte de langage, et répertoriée comme tel dans le patrimoine littéraire sous le nom des « imprécations de Camille ». Ci-après la malédiction qui suit directement l'anaphore sur *Rome*, et qui décline le paradigme de la destruction sur dix prédications :

- (30b) *Puissent tous ses voisins ensemble conjurés
Saper ses fondements encor mal assurés [1] !
Et si ce n'est assez de toute l'Italie,
Que l'Orient contre elle à l'Occident s'allie [2] ;
Que cent peuples unis des bouts de l'univers
Passent pour la détruire et les mots et les mers [3]!
Qu'elle-même sur soi renverse ses murailles [4],
Et de ses propres mains déchire ses entrailles [5] ;
Que le courroux du ciel allumé par mes vœux
Fasse pleuvoir sur elle un déluge de feux [6]!
Puissé-je de mes yeux y voir tomber ce foudre [7],
Voir ses maisons en cendre [8], et tes lauriers en poudre [9],
Voir le dernier Romain à son dernier soupir [10],
MOI SEULE EN ETRE CAUSE, ET MOURIR DE PLAISIR ! (Ibid.)*

Dans le théâtre cornélien, l'acte de malédiction ne peut prendre la forme d'une simple triplification, la répétition lexicale à l'identique étant proscrite comme trop pauvre. L'amplification de l'anaphore s'allie donc aux procédés valorisés de la poésie versifiée, de la rime et du rythme des alexandrins, pour nous faire entrer dans une signification de l'invocation. Dans le combat qui oppose Rome à Albe, les Horaces et les Curiaces, Camille la Romaine n'a pas droit aux armes ; elle n'a d'autre choix que d'attendre et accepter l'issue d'un affrontement qui ne peut-être que fatal : perdre son frère ou son amant. C'est son frère Horace qui tue son amant, remporte la victoire pour Rome, et vient auprès d'elle s'en vanter, déclenchant ses imprécations. Point de nomination générale qui resterait abstraite, mais l'invocation par énumération des Parties qui constituent le Tout. L'acte de malédiction, décomposé et multiplié en dix énoncés, arrache Camille à son statut de femme et d'énonciatrice ordinaire, et donne à sa Voix une amplification maximale. Sa révolte verbale est un crime impardonnable et aussitôt châtié, Camille est assassinée par son propre frère. Le fratricide a lieu en coulisse et n'éveille, du moins à l'époque de Corneille, ni l'horreur ni la pitié du spectateur. « Il y a une observation à faire, c'est que jamais les douleurs de Camille ni sa mort, n'ont fait répandre une larme » (Voltaire, cité in *Corneille Théâtre Hémon t.2*, [en ligne]). Cette absence de pitié commentée par Voltaire nous semble liée à la profération de cet acte de malédiction qui fait de Camille une hors-la-loi. Tout autant et sans doute plus que sa passion et ses pleurs pour son amant Curiace, c'est sa révolte par le Verbe, sa prétention à égaler les dieux, c'est la menace de damnation divine qu'elle fait peser sur sa patrie qui trouve un terrible châtement.

Parole créatrice ou parole destructrice, en l'absence de légitimation institutionnelle (comme dans les énoncés performatifs classiques, prononcés par un maire, un prêtre, un juge...), c'est par le rythme que le locuteur institue le pouvoir de sa parole et s'efforce de soumettre le réel à la toute-puissance de son désir (au sens de « Wunsch », souhait). L'acte de répéter au-delà de trois s'observe dans la plupart des actes magiques (invocation, conjuration, malédiction, voir Combarieu 1909), on le retrouve de manière universelle dans l'acte de prière – la prière est répétition.

Sous l'influence de ce sentiment que la voix était un bien et un pouvoir plus qu'humains, les primitifs ont donné à la parole la valeur d'un geste. Souvent ils ont supprimé l'abîme qu'il y a entre dire et faire, entre parler et agir. Ils ont attribué au verbe le pouvoir de création. (Combarieu 1909 : 125, souligné dans le texte)

L'acte ontologique de répéter va plus loin que présupposer une ressemblance entre les mots et les choses, c'est un geste vocal qui se veut action. Dans le célèbre discours de la Marche sur Washington de Martin Luther King, la répétition de la phrase *I have a dream* opère une conversion et transforme l'énoncé en incantation. *Faire un rêve* renvoie, lorsqu'il est exprimé de manière singulative, à un procès constatif : le fait de rêver n'implique pas qu'on le dise, le fait de le dire n'implique pas qu'on est en train de rêver. Tout change lorsque la formule est répétée (huit fois dans le discours), la phrase se veut performative, et acquiert alors une valeur prophétique. :

(31) *Free at last!*

We are free at last, thank God almighty,

We are free at last!

(Dernière phrase du discours de Martin Luther King, 28 août 1963, Washington)

« Au commencement était l'action » (« *Im Anfang war die Tat* »), c'est ainsi que le Faust de Goethe choisit finalement de traduire la parole biblique. Dans l'incantation, l'action se fait voix et la voix est action.

Conclusion

L'opposition entre signifiante et signification, entre signe privé de corps ou signe incarné, excède l'opposition classique entre langage poétique et langage « ordinaire ». Le corps est notre signature ontologique. La répétition révèle ainsi un mode « d'être au monde » du signe qui ne se confond pas avec la fonction référentielle, comme dans la signification, et qui ne fait pas non plus coïncider le signifiant avec les fonctions qui lui sont traditionnellement rattachées, la fonction métalinguistique et la fonction poétique.

La problématique de l'irréductibilité du signifiant promu corps du signe peut être montrée, comme dans la répétition (*in praesentia*), ou bien constitutive, comme dans la non-substituabilité figurale (répétition *in absentia*). Mais elle apporte, dans les deux cas, un nouvel éclairage à la très ancienne querelle entre Cratyle et Hermogène sur la nature du signe linguistique. Dans l'énonciation, la question de la motivation du signe ne se pose pas dans les termes d'un « cratylisme primaire », qui refléterait une valeur intrinsèque des sons, mais comme celle d'une re-motivation secondaire, en adéquation avec les fonctions visées par les énoncés. C'est l'énonciateur, au sein d'un type et d'un genre de discours, qui choisit de trancher pour l'une ou l'autre répétition (exacte ou substitutive), et donc pour l'arbitraire ou la motivation.

La signifiante incarnée de la répétition transforme l'énonciation, « cette mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation » (Benveniste 1974 : 80), en une véritable « mise en corps » : mise en corps des signes, mais aussi mise en corps et en voix pour les interactants. Parce qu'elle restitue au langage sa part sensorielle primitive, qui s'efface et s'édulcore au fur et à mesure que se développe la signification, la répétition permet d'activer des fonctions qui excèdent la représentation. Quelles que soient ses modalités (ludique, poétique, performative, etc.), la signifiante de la répétition redonne aux sons et aux mots leur matérialité première, et nous fait renouer, en même temps qu'avec la corporéité, avec toutes les potentialités du langage.

Références bibliographiques

- Aitchison, J. (1994). « Say, say it again, Sam ». *The Treatment of Repetition in Linguistics*. » In *Repetition*, édité par A. Fischer, Tübingen: Narr, 15-35.
- Authier-Revuz, J. (1995). *Ces mots qui ne vont pas de soi : boucles réflexives et non-coïncidences du dire*. vol. I et II. Paris: Larousse.
- Barry, A. O. (2000). « Linéarité discursive et bouclages énonciatifs dans le discours de Sékou Touré », *Semen*, 12, <http://semen.revues.org/1869>.
- Barthes R. (1982). *L'Obvie et l'obtus*, Paris, Seuil.

- Bazzanella, Carla, éd (1996). *Repetition in dialogue. Beiträge zur Dialogforschung*. Tübingen: Niemeyer.
- Benveniste, E. (1966). *Problèmes de linguistique générale. I*. Paris: Gallimard.
- Benveniste, E. (1974). *Problèmes de linguistique générale. II*. Paris: Gallimard.
- Benveniste, E. (2011). Baudelaire, édité par Chloé Laplantine. Limoges: Lambert-Lucas.
- Bonhomme, M. (2005). *Pragmatique des figures du discours*. Paris: H. Champion.
- Bourdieu, Pierre (1982). *Ce que parler veut dire: l'économie des échanges linguistiques*. Paris: Fayard.
- Bühler, K. (1934). *Sprachtheorie: die Darstellungsfunktion der Sprache*. Jena: Fischer.
- Capt, V. (2013). *Poétique des écrits bruts: de l'aliéné vers l'autre de la langue*. Édité par Sarah Lombardi. Limoges: Lambert-Lucas.
- Druetta, R. (2017). *La répétition en langue. Repères Dorif, 13*. http://www.dorif.it/ezine/show_issue.php?iss_id=24.
- Fónagy, I. (1983). *La vive voix: essais de psycho-phonétique*. Paris: Payot.
- Floricić, F. et Mignon F. (2007). « Non non et no no en français et en italien : reduplication ou réitération ». *Faits de Langues*, 19, *La Reduplication*, 49-61.
- Finkbeiner, R., et U. Freywald, éd. (2018). *Exact Repetition in Grammar and Discourse*. Trends in linguistics 323. Berlin: de Gruyter Mouton.
- Foucault, M. (1971). *L'ordre du discours*. Paris: Gallimard.
- Genette, G. (1999). *Figures*. Paris: Seuil.
- Groupe µ (1977). *Rhétorique de la poésie: lecture linéaire, lecture tabulaire*. Bruxelles: Éd. Complexe.
- Haiman, J. (1980). « The Iconicity of Grammar: Isomorphism and Motivation ». *Language* 56, n° 3, 515-540. <https://doi.org/10.2307/414448>.
- Hammer, F. (1997). « Iconicité et reduplication en français ». *Folia Linguistica* 31, n° 313-4 : 285-300. <https://doi.org/10.1515/flin.1997.31.3-4.285>.
- Hjelmslev, L. (1972). *La catégorie des cas: étude de grammaire générale*. Édité par Eli Fischer-Jørgensen. München: W. Fink.
- Jakobson, R. (1963). *Essais de linguistique générale*. Traduit par Nicolas Ruwet. Paris: Minuit.
- Kristeva, J. (1969). *Sèmeiôtikè. Recherches pour une sémanalyse*, Paris, Seuil.
- Le Bot, M.-C., M. Schuwer, et E. Richard, éd. (2008). *La reformulation: marqueurs linguistiques, stratégies énonciatives*. Rennes: Presses universitaires de Rennes.
- Magri-Mourgues, V. et A. Rabatel. (2015a). « Quand la répétition se fait figure ». *Semen*, 38, <http://semen.revues.org/10285>.
- Magri-Mourgues, V. (2015). « L'anaphore rhétorique dans le discours politique. L'exemple de N. Sarkozy ». *Semen*, 38, <http://semen.revues.org/10319>.
- Mayaffre, D. (2015). « L'anaphore rhétorique. Figure des figures du discours électoral de N. Sarkozy », *Pratiques*, 165-166. <https://doi.org/10.4000/pratiques.2418>.
- Michaud, A. et Morgenstern, A., éd. (2007). *La reduplication. Faits de langue* 29, Paris: Presse universitaires de France.
- Mondémé, C. (2013). « Formes d'interactions sociales entre hommes et chiens. Une approche praxéologique des relations interspécifiques ». Thèse de doctorat, École normale supérieure de Lyon.
- Paissa, P. et Druetta, R. éd. (2019). *La répétition en discours*. Louvain-la-Neuve: Academia-l'Harmattan.
- Prak-Derrington, E. (2008). « Thomas Bernhard, la répétition impertinente ou le refus de reformulation : l'exemple du récit autobiographique "La cave", Le Bot et al. éd., *La reformulation, marqueurs linguistiques, stratégies énonciatives*. Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 251-264.
- Prak-Derrington, E. (2017). « *Je suis Charlie*. Analyse énonciative et pragmatique d'un slogan de crise », *Cahiers d'Etudes Germaniques*, n°73, <https://journals.openedition.org/ceg/2258>.
- Prak-Derrington, E. (2019). « La litanie à travers les genres de discours. Une iconicité de l'extraordinaire », P. Paissa et R. Druetta éd., *La répétition en discours*. Louvain-la-Neuve, Academia-l'Harmattan, 171-199.
- Prak-Derrington, E. (2020). « La répétition figurale. Une signifiante incarnée », V. Magri et Ph. Wahl éd., *Répétition et signifiante. L'invention poétique*. Limoges, Lambert-Lucas, 29-47.
- Prak-Derrington, E. (à paraître à l'automne 2020). *Magies de la répétition*, préface de C. Hagège. Lyon : ENS-Éditions.

- Rabatel, Alain, et Véronique Magri-Mourgues, éd. (2015). « Répétitions et genres ». *Le discours et la langue*, n° 7.2.
- Rabatel, A. (2015). « Des répétitions dans le discours religieux: l'exemple des litanies. » *Le discours et la langue* 7-2.
- Rastier, F. (2015). *Saussure au futur*. Paris: Les Belles Lettres.
- Recanati, F. (1979). *La transparence et l'énonciation: pour introduire à la pragmatique*. Paris: Seuil.
- Rey-Debove, J. (1978a). « Le sens de la tautologie ». *Le français moderne* XLVI-4, 318-32.
- Rey-Debove, J. (1978b). *Le métalangage*. Paris: Le Robert.
- Richard, E. (2000). *La répétition: syntaxe et interprétation*, Thèse de doctorat, Université de Bretagne occidentale.
- Richard, E. (2004). « Le redoublement peut-il intensifier un prédicat? ». In *Intensité, comparaison, degré (1)*. Rennes: Presses universitaires de Rennes, 143-151.
- Richard, E. (2005). « La répétition immédiate : un haut degré mais de prise en charge énonciative ». In *Les marqueurs linguistiques de la présence de l'auteur*, 59-66. Paris: L'Harmattan.
- Saussure, F. de ([1916] 1995). *Cours de linguistique générale*. Édité par Tullio De Mauro. Paris: Payot.
- Siblot P. (1987). « De la signification du nom propre », *Cahiers de praxématique*, 8, 97-114.
- Schuwert, M., M.-C. Le Bot, et É. Richard, éd. (2008). *Pragmatique de la reformulation: types de discours, interactions didactiques*. Rennes : Presses universitaires de Rennes.
- Stolz, T., C. Stroth, et A. Urdze (2011). *Total reduplication: the areal linguistics of a potential universal*. Berlin: Akademie Verlag.
- Tannen, D. (1987). « Repetition in Conversation: Towards a Poetics of Talk ». *Language*, 63, 574-605.
- Todorov, T. (1973). « Le Discours de la magie », *L'Homme*, 13 / 4 : 38-65.
- Troubetskoi, N. S. (1967). *Principes de phonologie*. Traduit par Jean Cantineau. Paris: Klincksieck
- Viprey, J.-M., et F. Migeot. éd. (2000). « Répétition, altération, reformulation. » *Semen*, 12, <http://semen.revues.org/1861>.
- Watine, M.-A. (2012). « La reduplication: une interprétation dialogique ». In *Les figures à l'épreuve du discours: dialogisme et polyphonie*. Paris: PUPS, 149-64.
- Watine, M.-A. (2013). « La reduplication et son contexte ». *Le discours et la langue*, 4.2. *Figures et contexte(s)*, 61-73.
- Zeitoun, E. (2007). « La reduplication en rukai mantauran ». *Faits de langues*, 29, *La reduplication*, 37-47.

¹ Dans la linguistique des interactions, les travaux consacrés à la répétition sont apparus bien avant, dès la fin des années 80 (Tannen 1987, Aitchinson 1994, Bazzanella éd. 1996), ce qui n'a rien d'étonnant : les répétitions sont bien plus nombreuses à l'oral qu'à l'écrit.

² Voir Magri-Mourgues & Rabatel 2014, Rabatel & Magri-Mourgues 2015, Druetta 2017, Paissa & Druetta 2019.

³ Voir par exemple Viprey et Migeot 2000, Schuwert *et al.* 2008, Le Bot *et al.* 2008.

⁴ Le terme de signe est employé dans un sens large, comme chez Saussure ([1916] 1995 : 177), chez qui il ne renvoie pas seulement aux mots mais s'étend des unités minimales aux unités complexes : syntagmes, énoncés, paragraphes. La même remarque vaut pour les termes de signifiant et signifié.

⁵ Ce schéma a fait l'objet de nombreux commentaires, voir dernièrement ceux de Rastier (2015) dans Saussure au futur : sur la forme de l'ellipse (p. 64-66), sur la barre ajoutée par les éditeurs entre le signifiant du signifié, mais on pourrait aussi commenter les plumes des flèches...

⁶ Nous avons montré que la fusion du son et du sens peut s'expliquer par les lois de structuration de la perception mises au jour par la théorie de la Gestalt.

⁷ Même si la répétition peut tout à fait, spécialement en littérature, assumer une fonction opacifiante : voir l'exemple du refus de pronominalisation chez Bernhard, in Prak-Derrington 2008.

⁸ Je renvoie à la bibliographie dans Finkbeiner et Freywald 2018, et à celle plus ancienne de *Faits de langues*, n°29, 2007.

⁹ *Dicolatin*, en ligne, s.v. instituer : [<http://www.dicolatin.com/XY/LAK/0/INSTITUER/index.htm>]

¹⁰ Voltaire, *Commentaires sur Corneille* [1763], en ligne sur Wikisource :

[https://fr.wikisource.org/wiki/Page:Corneille_Théâtre_Hénon_tome2.djvu/157].